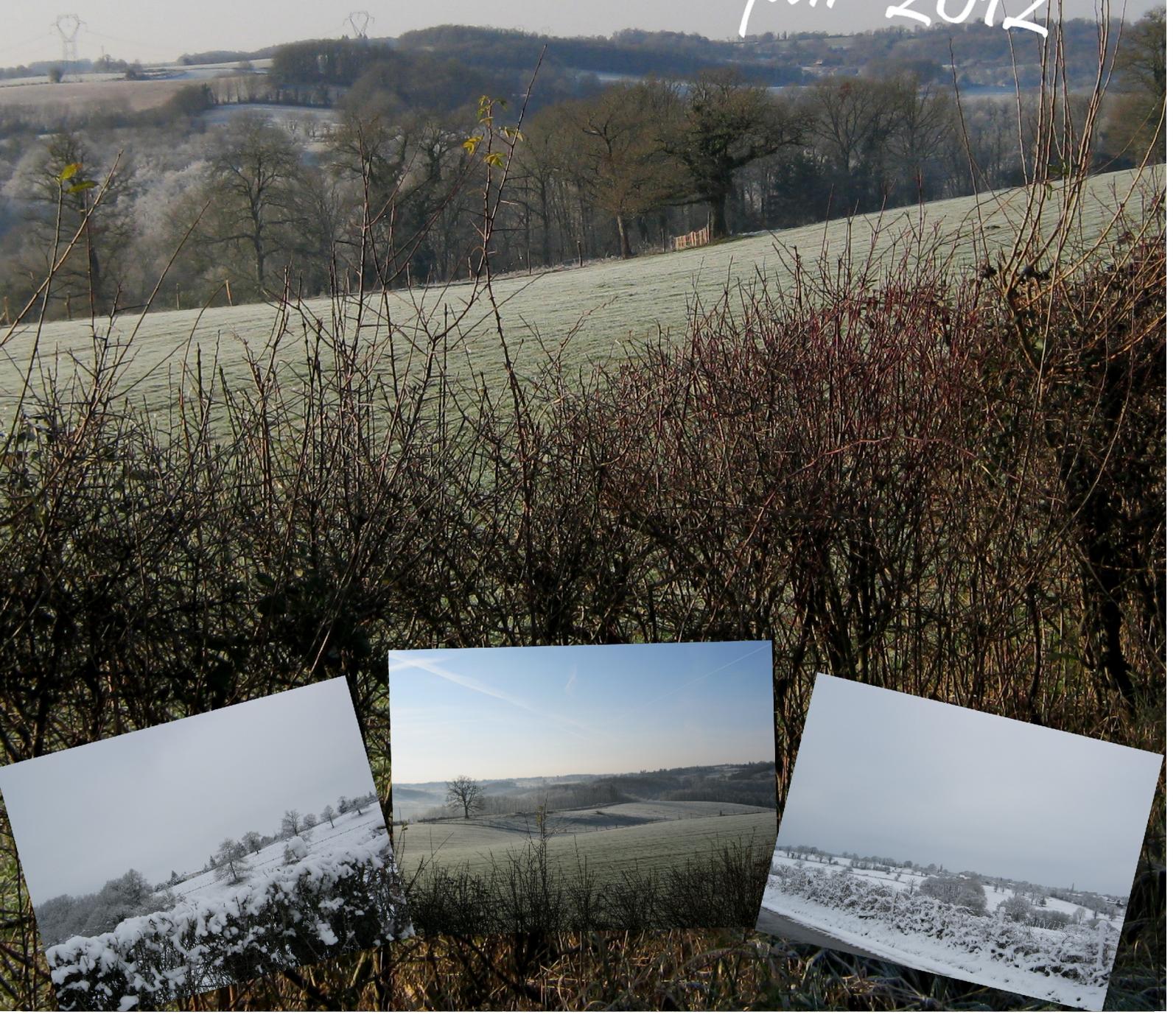




# Dompierre les Eglises

bulletin municipal 2012



## Mot du Maire

C'est toujours un plaisir et un bonheur pour moi de vous présenter mes vœux à vous toutes et tous et de saluer ainsi la nouvelle année 2013 avec de ce qu'elle véhicule d'espérance, de souhaits et de projets individuels et collectifs.

Je tiens à remercier, Madame Serier, notre institutrice pour toute l'énergie qu'elle déploie auprès de ses 13 élèves et pour l'organisation des sorties scolaires (fin 2012, visite de la cité de l'espace à Toulouse).

Petite anecdote, c'est avec fierté que nous avons pu lire récemment dans notre journal local, la promotion d'Alain Roumilhac, natif de Dompierre les Eglises. En 2012, il est nommé Président de « Manpower Group France ». Je tenais à souligner cette réussite car c'est un ancien élève de notre école primaire de Dompierre.

Comme les années précédentes, les adolescents ont bénéficié d'une journée détente à Limoges le 27 décembre 2012 offerte par la commune.

En 2012, nous avons réalisé des travaux importants avec l'aide des subventions de l'Etat et du Conseil Général (toiture de la mairie, fenêtres et portes de l'école, caniveaux du village de Cros),

Pour 2013, nous continuerons nos projets (agrandissement du cimetière, aménagement de la place de l'église, assainissement du village de Treiffeix).

Comme prévu, nous allons pouvoir accueillir de nouvelles constructions grâce à des échanges de terrains entre commune et particuliers (à proximité du bourg), l'opération est en cours.

Je remercie les membres du Conseil Municipal qui me soutiennent et m'accompagnent dans tous nos projets, les employés administratifs et techniques qui travaillent à mes côtés, pour la qualité de leurs interventions, leur compétence et leur dévouement, les représentants du milieu associatif qui participent par leurs activités à la vie de notre collectivité.

Je terminerai mon propos en citant cette jolie formule de Jean Jaurès « Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable dans l'avenir. »

Michèle POULIDOR

# Résultats d'élections à Dompierre les Eglises

## Élections présidentielles

1er tour, le 22/04/2012

Inscrits : 297

Abstentions : 53 soit 17,85%

Votants : 244 soit 82,15%

Blancs/nuls : 4 soit 1,64%

Exprimés : 240 soit 98,36%

**SARKOZY Nicolas obtient 76 voix**

2ème tour, le 06/05/2012

Inscrits : 297

Abstentions : 53 soit 17,85%

Votants : 244 soit 82,15%

Blancs/nuls : 19 soit 7,79%

Exprimés : 225 soit 92,21%

**HOLLANDE François obtient 115 voix**

## Élections législatives

1er tour, 10 juin 2012

Inscrits : 296

Abstentions : 102 soit 34,46%

Votants : 194 soit 65,54%

Blancs/nuls : 4 soit 2,06%

Exprimés : 190 soit 64,19%

**GABOUTY Jean-Marc obtient 64 voix**

2ème tour, le 17 juin 2012

Inscrits : 296

Abstentions : 93 soit 31,42%

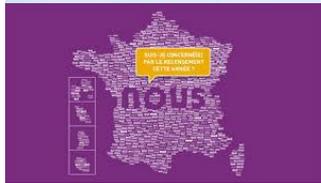
Votants : 203 soit 68,58%

Blancs/nuls : 16 soit 7,88%

Exprimés : 187 soit 63,18%

**GABOUTY Jean-Marc obtient 65 voix :**

## Recensement de la population



Le recensement de la population, qui permet d'établir des statistiques décrivant la population et les logements, a lieu tous les 5 ans par l'INSEE. Suite au recensement de la population effectué au cours des mois de janvier et février 2012. La population totale est estimée à 382 personnes.

## Recensement militaire



Nous vous rappelons que le recensement militaire est obligatoire pour les filles comme pour les garçons.

Le principe est simple : inscrivez vous à la mairie dans le mois qui suit votre 16<sup>ème</sup> anniversaire, muni du livret de famille et de votre pièce d'identité . Si vous avez oublié, faites quand même la démarche. Elle est obligatoire ! Cette attestation est nécessaire pour vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique et pour assister à la journée d'appel de préparation à la défense et être automatiquement inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.

## Vote du compte administratif 2011 « Centre Communal d'Action Sociale »

Il n'y a eu ni recette, ni dépense sur l'exercice 2011.

Le Compte Administratif 2011, présenté par Madame PAILLIER Raymonde, 3<sup>ème</sup> adjointe, a été adopté à l'unanimité avec 5 voix POUR.

### Affectation du résultat « Centre Communal d'Action Sociale »

Les membres de la commission d'aide sociale, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2011, et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité l'affectation suivante :

*La somme de 774,91 euros sera reportée en recettes de fonctionnement à l'article 002, au budget primitif 2012.*

### Vote du Budget Primitif 2012 « Centre Communal d'Action Sociale »

Madame le Maire présente aux Membres du Conseil du Centre Communal d'Action Sociale, le budget primitif 2012 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement pour un montant de 790€

Le Budget Primitif 2012 a été adopté à l'unanimité avec 6 voix POUR.

### Vote des taux d'imposition 2012

Après avoir pris connaissance du produit attendu des impôts 2012, présenté par l'administration fiscale. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition avec 4 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS.

|   |   |         |
|---|---|---------|
| - Taxe d'habitation                           | : | 7,62 %  |
| - Taxe Foncière sur les propriétés bâties     | : | 13,62 % |
| - Taxe Foncière sur les propriétés non bâties | : | 39,39 % |

Pour obtenir des réponses détaillées :

- sur le paiement de votre impôt :

Trésorerie de la Basse-Marche, 9 Place de la République 87190 Magnac Laval

☎ 05 55 68 53 48

- sur le montant de votre impôt :

SIP Bellac SAD Bellac 1 rue Thiers BP 58 87300 Bellac

☎ 05 55 60 93 80

# Vote du Compte Administratif 2011 « Commune »



Le Compte Administratif 2011, présenté par Monsieur COURCELLE Jean-Louis, 2<sup>ème</sup> adjoint, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

## SECTION D'EXPLOITATION

## VUE D'ENSEMBLE

| DEPENSES en euros                       |                   | RECETTES en euros                   |                   |
|---|-------------------|-------------------------------------|-------------------|
| Charges à caractère général             | 132 689,08        | Produits des services du domaine    | 20 043,71         |
| Charges du personnel                    | 156 701,10        | Impôts et taxes                     | 158 604,99        |
| Autres charges de gestion courante      | 52 468,52         | Dotations, subv. et participations  | 181 907,37        |
| Atténuation de produits                 | 18 875,92         | Autres produits de gestion courante | 36 279,86         |
| Charges financières                     | 330,05            | Atténuation de charges              | 3 140,34          |
| Charges exceptionnelles                 | 2 050,00          | Produits exceptionnels              | 5 032,86          |
| Op. d'ordre de transfert entre sections | 4 500,00          |                                     |                   |
| <b>TOTAL</b>                            | <b>367 614,67</b> | <b>TOTAL</b>                        | <b>405 009,13</b> |

Excédent de fonctionnement : + 37 394,46 €

## SECTION D'INVESTISSEMENT

## VUE D'ENSEMBLE

| DEPENSES en euros             |                   | RECETTES en euros                       |                   |
|-------------------------------|-------------------|---|-------------------|
| Immobilisations corporelles   | 24 969,66         | Subventions d'investissement            | 15 278,25         |
| Immobilisations en cours      | 134 598,27        | Emprunts et dettes assimilées           | 450,00            |
| Emprunts et dettes assimilées | 6 499,62          | Dotations Fonds Divers de réserve       | 81 122,56         |
| Opérations patrimoniales      | 19 860,00         | Op. d'ordre de transfert entre sections | 4 500,00          |
|                               |                   | Opérations patrimoniales                | 19 860,00         |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>185 927,55</b> | <b>TOTAL</b>                            | <b>121 210,81</b> |

Déficit d'investissement : - 64 716,74 €

## Affectation du résultat d'exploitation « Budget Communal »

Après avoir eu connaissance du compte administratif de l'exercice 2011, les Membres du Conseil Municipal statuent sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

### Pour mémoire :

|                                    |              |
|------------------------------------|--------------|
| Excédent de fonctionnement reporté | +72 816,81 € |
| Excédent d'investissement reporté  | +50 753,42 € |

### Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2011

|   |               |
|---|---------------|
| Solde d'exécution de l'exercice 2011                  | - 64 716,74 € |
| Solde d'exécution cumulé<br>(+ 50 743,42 - 64 716,74) | -13 963,32 €  |

### Solde des restes à réaliser au 31 décembre 2011

|   |                    |
|---|--------------------|
| Dépenses                                  | 0,00 €             |
| Recettes                                  | 13 880,00 €        |
|   | -----              |
| <b><u>Solde des restes à réaliser</u></b> | <b>13 880,00 €</b> |

### Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2011

|                                       |                  |
|---------------------------------------|------------------|
| Rappel du solde d'exécution cumulé    | -13 963,32 €     |
| Rappel du solde des restes à réaliser | +13 880,00 €     |
|                                       | -----            |
| <b>Besoin de financement</b>          | <b>- 83,32 €</b> |

### Résultat de fonctionnement à affecter :

|                             |                      |
|-----------------------------|----------------------|
| Résultat de l'exercice 2011 | +37 394,4 €          |
| Résultat antérieur          | +72 816,81 €         |
|                             | -----                |
| <b>Total à affecter</b>     | <b>+110 211,27 €</b> |

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide l'affectation suivante :

#### AFFECTATION

- 1) La somme de 50 000,00 € à l'article 1068 en recettes d'investissement au Budget Primitif 2012.
- 2) La somme de 60 211,27 € à l'article 002 au Budget Primitif 2012 en recettes de fonctionnement.

## Vote du Budget Primitif 2012

Madame le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal, le Budget Primitif 2012 qui s'équilibre comme suit :

### SECTION D'EXPLOITATION

### VUE D'ENSEMBLE

| <b>DEPENSES en euros</b>          |                   | <b>RECETTES en euros</b>            |                   |
|-----------------------------------|-------------------|-------------------------------------|-------------------|
| Charges à caractère général       | 89 812,00         | Produits des services du domaine    | 19 678,00         |
| Charges du personnel              | 173 400,00        | Impôts et taxes                     | 162 686,00        |
| Autre charges de gestion courante | 24 179,00         | Dotations, subv. et participations  | 181 592,00        |
| Atténuation des produits          | 20 000,00         | Autres produits de gestion courante | 36 500,00         |
| Charges financières               | 1 600,00          | Atténuation de charges              | 3 100,00          |
| Charges exceptionnelles           | 2 000,00          | Produits exceptionnels              | 268,00            |
| Virement section d'investissement | 53 044,00         | Excédent antérieur reporté          | 60 211,00         |
| <b><u>TOTAL</u></b>               | <b>464 035,00</b> | <b><u>TOTAL</u></b>                 | <b>464 035,00</b> |

### SECTION D'INVESTISSEMENT

### VUE D'ENSEMBLE

| <b>DEPENSES en euros</b>      |                   | <b>RECETTES en euros</b>               |                   |
|-------------------------------|-------------------|--|-------------------|
| Immobilisations incorporelles | 15 600,00         | Subventions d'investissement           | 55 056,00         |
| Immobilisations corporelles   | 14 300,00         | Dotations fonds divers et réserves     | 67 000,00         |
| Immobilisations en cours      | 147 201,00        | Produit des cessions d'immobilisations | 21 260,00         |
| Emprunts et dettes assimilées | 5 295,00          | Virement section de fonctionnement     | 53 044,00         |
| Résultat reporté ou anticipé  | 13 964,00         |  |                   |
| <b><u>TOTAL</u></b>           | <b>196 360,00</b> | <b><u>TOTAL</u></b>                    | <b>196 360,00</b> |

Le Budget Primitif 2012 est adopté à l'unanimité.

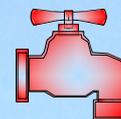
## Vote des subventions 2012 aux associations :

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le montant des subventions ainsi qu'il suit :

|  |                   |
|--|-------------------|
| Comité des fêtes.....  | 310,00 €          |
| Société de Chasse de Dompierre.....                                | 310,00 €          |
| Amicale « Sourire d'Automne ».....                                 | 310,00 €          |
| Coopérative scolaire.....  | 640,00 €          |
| Association Kloreaufil.....  | 310,00 €          |
| Société de pêche « La Brame ».....                                 | 80,00 €           |
| Association des Paralysés de France.....                           | 50,00 €           |
| Comité de la Croix Rouge de Magnac-Laval.....                      | 80,00 €           |
| Accidentés du travail de Magnac-Laval.....                         | 80,00 €           |
| Fédération des Déportés de Limoges.....                            | 50,00 €           |
| F.N.A.C.A.....   | 80,00 €           |
| Prévention Routière.....   | 100,00 €          |
| Amicale des Sapeurs pompiers de Magnac-Laval.....                  | 320,00 €          |
| Association des parents d 'élèves de Saint Hilaire la Treille..... | 50,00 €           |
| <b>Total des subventions 2012</b>                                  | <b>2 770,00 €</b> |



## GESTION DE L'EAU



### Vote du compte administratif 2011

Le Compte Administratif 2011, présenté par Monsieur COURCELLE Jean-Louis, 2<sup>ème</sup> adjoint, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

#### SECTION D'EXPLOITATION

#### VUE D'ENSEMBLE

| DEPENSES en euros                       |                   | RECETTES en euros                       |                   |
|---|-------------------|---|-------------------|
| Charges à caractère général             | 3 819,84          | Produits des services du domaine        | 76 845,71         |
| Autres charges/gestion courante         | 90 951,21         | Dotations, subventions, participations  | 29 013,00         |
| Atténuation de produits                 | 4 746,00          | Op. d'ordre de transfert entre sections | 5 630,74          |
| Charges financières                     | 2 846,67          |   |                   |
| Op. d'ordre de transfert entre sections | 18 259,34         |   |                   |
| <b><u>TOTAL</u></b>                     | <b>120 623,06</b> | <b><u>TOTAL</u></b>                     | <b>111 489,45</b> |

Déficit de fonctionnement..... - 9 133,61€

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### VUE D'ENSEMBLE

| DEPENSES en euros                       |                  | RECETTES en euros                       |                  |
|---|------------------|---|------------------|
| Immobilisations corporelles             | 3 112,21         | Subventions d'investissement            | 18 219,00        |
| Immobilisations en cours                | 3 286,14         | Apports, dotations, réserves            | 51 905,83        |
| Emprunts et dettes assimilés            | 5 455,95         | Op. d'ordre de transfert entre sections | 18 259,34        |
| Op. d'ordre de transfert entre sections | 5 630,74         |   |                  |
| <b><u>TOTAL</u></b>                     | <b>17 485,04</b> | <b><u>TOTAL</u></b>                     | <b>88 384,17</b> |

Excédent d'investissement..... + 70 899,13 €

## Affectation du résultat d'exploitation « Budget Eau »

Après avoir eu connaissance du compte administratif de l'exercice 2011, les Membres du Conseil Municipal statuent sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

### Pour mémoire :

|                                    |              |
|------------------------------------|--------------|
| Excédent de fonctionnement reporté | + 3 443,40 € |
| Déficit d'investissement reporté   | - 3 364,45 € |

### Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2011

|  |               |
|--|---------------|
| Solde d'exécution de l'exercice 2011               | + 70 899,13 € |
| Solde d'exécution cumulé<br>(- 3 364,45 +70899,13) | + 67 534,68 € |

### Solde des restes à réaliser au 31 décembre 2011 : néant

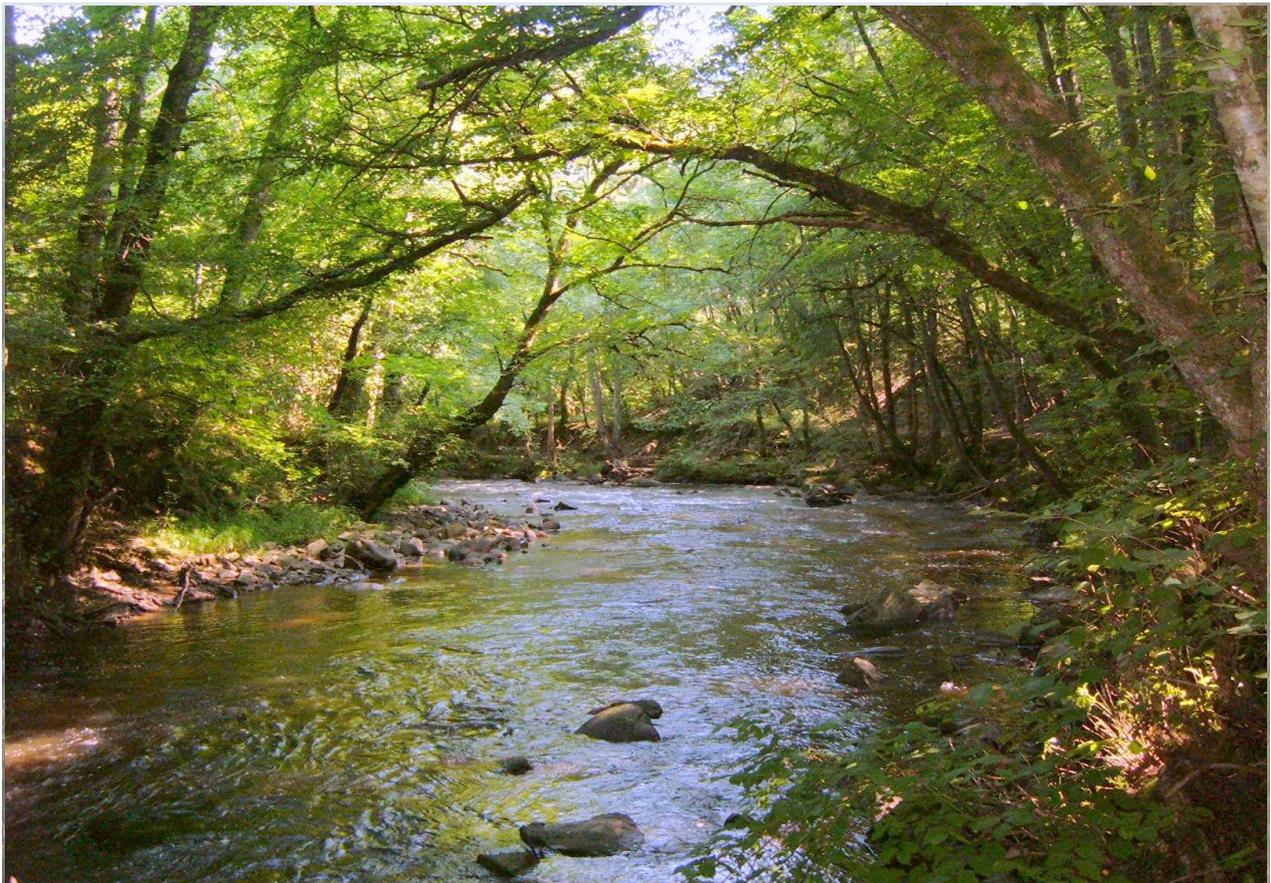
### Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2011

|                                       |                     |
|---------------------------------------|---------------------|
| Rappel du solde d'exécution cumulé    | +67 534,68 €        |
| Rappel du solde des restes à réaliser | 0,00 €              |
|                                       | -----               |
| <b>Besoin de financement</b>          | <b>+67 534,68 €</b> |

### Résultat de fonctionnement à affecter :

|                             |                     |
|-----------------------------|---------------------|
| Résultat de l'exercice 2011 | - 9 133,61 €        |
| Résultat antérieur          | +3 443,40 €         |
|                             | -----               |
| <b>Total à affecter</b>     | <b>- 5 690,21 €</b> |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le résultat ci-dessus.



## Vote du Budget primitif 2012

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, le Budget Primitif 2012 qui s'élève à :

### SECTION D'EXPLOITATION

### VUE D'ENSEMBLE

| DEPENSES en euros                       |                   | RECETTES en euros                       |                   |
|---|-------------------|---|-------------------|
| Charges à caractère général             | 510,00            | Produits des services du domaine        | 83 388,00         |
| Autres charges/gestion courante         | 66 469,00         | Produits exceptionnels                  | 13 060,00         |
| Atténuation de produits                 | 5 623,00          | Op. d'ordre de transfert entre sections | 5 935,00          |
| charges financières                     | 2 700,00          |   |                   |
| Charges exceptionnelles                 | 1 100,00          |   |                   |
| Op. d'ordre de transfert entre sections | 20 290,00         |   |                   |
| Résultat reporté                        | 5 691,00          |   |                   |
| <b><u>TOTAL</u></b>                     | <b>102 383,00</b> | <b><u>TOTAL</u></b>                     | <b>102 383,00</b> |

### SECTION D'INVESTISSEMENT

### VUE D'ENSEMBLE

| DEPENSES en euros                      |                  | RECETTES en euros                       |                  |
|--|------------------|---|------------------|
| Immobilisations corporelles            | 1 500,00         | Subventions d'investissement            | 4 290,00         |
| Immobilisations en cours               | 79 523,00        | Apports, dotations, réserves            | 544,00           |
| Emprunts et dettes assimilés           | 5 700,00         | Op. d'ordre de transfert entre sections | 20 290,00        |
| Op. d'ordre de transfert entre section | 5 935,00         | Résultat reporté ou anticipé            | 67 534,00        |
| <b><u>TOTAL</u></b>                    | <b>92 658,00</b> | <b><u>TOTAL</u></b>                     | <b>92 658,00</b> |

Le Budget Primitif 2012 est adopté à l'unanimité.

## Tarifs de l'eau pour l'année 2012

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, fixe les tarifs suivants pour la facturation d'eau à compter du 1er Janvier 2012

Tarif par m<sup>3</sup> d'eau.....1,85 €

Abonnement.....43,00 €

Tarifs de la taxe d'assainissement par m<sup>3</sup> .....1,10 €

Tarif de la pollution domestique par m<sup>3</sup> .....0,250€ (fixé par l'agence nationale de l'eau)

Tarif de la redevance réseau de collecte par m<sup>3</sup> .....0,20€ (fixé par l'agence nationale de l'eau)

Tarif de la redevance prélèvement d'eau par m<sup>3</sup> .....0,040€

**IMPORTANT**: Les personnes en résidence principale ou secondaire, absentes lors du passage de l'agent de la SAUR, qui relève les index des compteurs d'eau, peuvent communiquer leur index à la mairie, afin de faciliter la facturation. Merci de votre compréhension.

### Petit rappel :

#### SAUR :

☎ : 05 87 23 10 00 service clients du lundi au vendredi 8 h à 19 h

☎ : 05 87 23 10 01 24h/24 et 7j/7

La SAUR s'occupe de la gestion du réseau d'eau potable de Dompierre les Eglises. Elle assure donc l'entretien, le remplacement des compteurs, la réparation des fuites avant compteur ainsi que leur relevé. La facturation est faite par la commune.

#### VEOLIA :

☎ : 05 55 68 99 61 fax : 05 55 68 99 80

La Communauté de Communes Brame-Benaize dont notre commune fait partie a confié la délégation du contrôle du SPANC (service public des assainissements non collectifs) à VEOLIA.

Les missions de Veolia sont :

- le contrôle technique de conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages neufs ou réhabilités
- le diagnostic de fonctionnement des installations existantes
- le contrôle périodique du bon fonctionnement de toutes les installations existantes et de celles qui seront construites ou réhabilitées pendant la durée du contrat.

Périodicité des contrôles :

- avis défavorable : 4 ans après
- avec réserve : 6 ans après
- avis favorable : 8 ans après

| Tarifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2013             | Quantité | Montant TTC |
|--|----------|-------------|
| Contrôle de conception                             | 1        | 64,84       |
| Contrôle de la bonne exécution des travaux         | 1        | 51,64       |
| Contrôle diagnostic existant                       | 1        | 60,05       |
| Contrôle du bon fonctionnement et du bon entretien | 1        | 44,44       |

Les tarifs sont révisables au 01 janvier de chaque année.

La loi sur l'eau de 2006 oblige la mise en conformité du système de traitement par le particulier en cas de défaillance ou d'absence.

## REALISATIONS 2012

### Acquisition de matériels divers :

- Un chauffe-eau a été acheté aux établissements Moreau pour un montant de 931,03€ pour le logement du Beauvert.
- Un autre chauffe-eau a été acheté aux établissements Moreau pour un montant de 1736,59€ pour la salle des fêtes.
- Acquisition d'un ensemble cuisine aux établissements Moreau pour un montant de 1897,85€ pour le logement du presbytère, (la pose a été effectuée par le locataire).

### Acquisitions de terrains:

- Acquisition de la parcelle cadastrée section AB n°22, appartenant aux conjoints LAVERGNE , d'une superficie de 15a 3ca.  
La parcelle AB N°22 a été revendue par la commune à Monsieur et Madame CLAUSS pour la construction d'une maison.

### Travaux effectués :

Les travaux suivants sont réalisés :

- *le remplacement des menuiseries de l'école :*  
Ces travaux d'un montant 34 753,48 € HT ont été financés par le Conseil Général à hauteur de 25% soit 7 500 €, à hauteur de 20% au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, soit la somme de 6 380 € et une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur d'un montant de 10 000 €.
- *La réfection de la toiture de la mairie :*  
Ces travaux d'un montant 29 814,90 € HT ont été financés par le Conseil Général à hauteur de 30% soit 8 944,47 €, à hauteur de 20% au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, soit la somme de 5 962,98 €.

#### Travaux de voirie :

-Partie communale :

- rue de la mairie (partie comprise entre carrefour RD61 et carrefour avant mairie), l'intérieur du village du Bourassat (VC15) effectués par l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 6 406,97€ TTC.
- Le dérasement et le curage des fossés du village des Faîtes (VC29) ont été effectués par l'entreprise COURTEILLE pour un montant de 570,49€ TTC.

-Partie communauté de communes :

- La Tuilerie (à partir du carrefour de la VC2) pour un montant de 6 800,00€ TTC
- Le Bourassat (du village à la RD61) pour un montant de 17 622,00€ TTC effectués par l'entreprise EIFFAGE.
- Chez Chaumet (du village à la VC19) les fossés ont été curés et dérasés par l'entreprise COURTEILLE pour un montant de 14 144,00€ TTC.

-Création de caniveaux au village de Cros

- Les travaux s'élèvent à 16 746,51€ TTC. La somme de 8 451,20€ HT (10 107,64€ TTC) a été subventionnée à hauteur de 4 290€ par le Conseil Général de la Haute-Vienne.

-Travaux supplémentaires au village de Cros: Réfection des buses des eaux pluviales du village de Cros pour un montant de 2 974,50€ TTC subventionnée à hauteur de 55% par le Conseil Général de la Haute-Vienne.

#### Entretien des chemins communaux

- 89 tonnes de cailloux « tout-venant » provenant de la carrière Desmarais ont été réparties sur les chemins communaux pour boucher les trous. Merci aux agriculteurs qui ont apporté leur aide.

#### Plantation des arbustes :

Une convention signée entre l'association « Rempart » et la municipalité a permis la plantation de 215 arbustes offerts par le « Lion's Club » sur une parcelle communale des Ecures et à la station d'épuration de Cros.

### Travaux cimetière :

La réhabilitation du mur du cimetière a été effectuée par l'association d'insertion « Chantier Chemins Jacquaires » pour un montant de 2 520,00€.

## Demandes de subventions dans le cadre des contrats territoriaux départementaux - programmation 2013



### 1° *Agrandissement du cimetière :*

Une demande d'aide financière pour ce projet a été déposée, ce dossier sera subventionné à hauteur de 45% sur une dépense de 15 000,00 €

### 2° *Collecte des eaux pluviales au village de Cros*

Une demande d'aide financière a été sollicitée, ce dossier sera subventionné à hauteur de 55 % sur une dépense de 2 500,00 €.

### 3° *Assainissement du village de Treiffeix :*

Le Conseil Municipal, après délibération, adopte ce projet d'un montant de 27 415,65 € HT pour la partie réseau qui serait subventionnée à hauteur de 35% et d'un montant de 69 666,70 € HT pour la partie épuration qui serait subventionnée à hauteur de 25%.



## Demande déposée hors contrats territoriaux départementaux

### Aménagement du centre bourg :

Suite à un appel d'offres, M. Massicot a été choisi comme architecte pour assurer la maîtrise d'œuvre et l'ADAC pour une mission d'assistance technique. Après plusieurs réunions avec l'ADAC, les services des Bâtiments de France, le Conseil Général, le CAUE, et l'architecte, un avant-projet sommaire a été validé par le Conseil Municipal.

Une demande d'aide financière a été sollicitée auprès du Conseil Général à hauteur de 50% sur une dépense estimée à 150 000 € H.T. Ainsi qu'une demande auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux à hauteur de 20 % .

Le Conseil Municipal souhaite que ces travaux soient réalisés en 2 tranches financières.

## Les manifestations de l'année 2012

### Repas des aînés 2012 :

Cette année encore, les personnes âgées ont accepté l'invitation de Madame Poulidor et de son Conseil Municipal afin de participer au traditionnel « repas des anciens ». Quelques 80 convives ont donc partagé un excellent repas concocté par le traiteur « Martialot » aidé de son équipe. Jane Quick, comme à son habitude, nous a animé l'apéritif en nous interprétant quelques morceaux de musique.



### France 3 télévision, le 20 mars 2012

Une équipe de France 3 limousin est intervenue afin de réaliser un reportage concernant l'évolution des familles d'origine britannique suite à leur installation sur notre commune. A cette occasion, des journalistes ont interviewé plusieurs familles.

### 15 avril, montgolfière (annulée) et concours de pêche le matin

Le temps maussade et glacial n'a pas entamé l'enthousiasme des 29 pêcheurs qui ont participé au concours organisé le matin par le Comité des Fêtes. Certains ont fait de belles prises. L'après-midi, les vols captifs en montgolfière ont malheureusement dû être annulés et reportés pour la fête annuelle car le mauvais temps a persisté toute la journée.

### Ballade musicale : le 2 juin 2012

De nombreux randonneurs se sont donné rendez-vous place de l'église à 17h30 avant de partir pour la fontaine « du Coucu ». Cette randonnée a été animée par le musicien S. Texier et son accordéon. Après l'effort, le réconfort : un buffet froid attendait les marcheurs à la fin de la balade.

### Réception des cadets militaires

Pour la deuxième année consécutive, un groupe de la Royal AirForce composé de 20 cadets et de 6 membres du personnel de Kent Wing, est venu s'installer sur notre camping afin de découvrir notre région du 2 au 9 juin 2012. A cette occasion, les cadets se sont vu enseigner le rôle de la Résistance française et notamment celui de Georges Guinguoin pendant la seconde guerre mondiale. Ils se sont par ailleurs rendus à Oradour sur Glane. Le 7 juin 2012, une cérémonie a été organisée avec la Commune afin de déposer une gerbe au monument aux mort.



## Rassemblement régionale des scouts et guides de France à Dompierre les Églises

A partir du 17 juillet jusqu'au 27 juillet 2012 a eu lieu le rassemblement des Scouts et Guide de France à Dompierre les Eglises. Ainsi, 89 jeunes et 16 animateurs ont installé leur tente sur les terrains de Monsieur Delauneux au bord de la rivière. Pour cette occasion, la mairie a mis à leur disposition la Maison des Loisirs pour l'intendance et les services

téléphoniques. Jean-Luc et Vincent, les employés communaux, leur ont apporté une citerne d'eau tous les 2 jours pour les douches et les scouts venaient chercher l'eau potable à la salle des fêtes.



### Fête annuelle

A l'occasion de la traditionnelle journée champêtre, une vingtaine de pêcheurs s'est retrouvée autour du plan d'eau pour un concours. La prise de petits poissons a fait des heureux et des gagnants. Le videgrenier et ses nombreux stands ont été très appréciés par un bon nombre de chineurs. Plusieurs animations ont été proposées aux enfants dont un stand de maquillage. L'après-midi, la montgolfière a

permis quelques vols captifs mais certains ont du être annulés à cause du vent. Une restauration sur place était organisée par le Comité des Fêtes et la soirée s'est prolongée avec l'animation assurée par Ambiance Christal. Finalement, c'est un magnifique feu d'artifice offert par la Municipalité qui a clôturé la journée.

### Réception des travaux

Au cours de l'été, la commune s'est offerte une rénovation de la toiture de sa mairie et des menuiseries de l'école primaire. La moitié des travaux ont été subventionnés par l'Etat au titre de la D.E.T.R. et par le Conseil Général au titre des C.T.D.

A cette occasion, Michèle POULIDOR, Maire a accueilli Monsieur le Sous-Préfet, Jean SALOMON afin de remercier l'Etat pour sa participation financière déterminante dans la réalisation de ces travaux.

Toutes les fenêtres et les portes de l'école sont maintenant aux normes. Ces travaux vont permettre de faire des économies d'énergie et d'améliorer l'esthétique du bâtiment.



C'est important d'avoir une école en bon état, car cela permet à de nouvelles familles avec enfants de venir s'installer dans la commune.

La réception s'est terminée autour d'un apéritif en présence de Monsieur le Sous-Préfet ; Madame DEMOUSSEAU Josiane, Conseillère Générale du canton de Magnac Laval ; du Maire et des Conseillers Municipaux ; des entreprises AUDIER pour les menuiseries, DENOYER pour la toiture, PAILLER pour les peintures.



## Marché de Noël

Malgré une météo peu favorable, le marché de Noël organisé par le Comité des fêtes a connu un succès mitigé.



Une trentaine d'exposants étaient présents afin de faire découvrir leurs saveurs et savoir faire, Les visiteurs ont apprécié et trouvé la dernière idée pour un cadeau de Noël, A midi, restauration avec moules frites, saucisses, châtaignes grillées et vin chaud ont connu un vif succès.



A 15 heures le père Noël est arrivé dans une calèche tirée par un magnifique cheval noir, « PETER » en le voyant les enfants se sont précipités pour être au plus près et recueillir les friandises et jouets qu'il distribuait gracieusement.

Malgré le temps maussade les enfants ont profité des promenades en calèche avec le père Noël.

## Repas de Noël des enfants du R.P.I. Saint Léger Magnazeix /Dompierre les Eglises

Le vendredi 19 décembre 2012, 35 enfants, le personnel enseignant, le personnel encadrant, les responsables des écoles, les D.D.E.N, les cantinières et le Maire de chaque commune étaient réunis dans la salle communale pour le repas de Noël.

Après un repas apprécié de tous, le père Noël est arrivé avec sa hotte pleine de cadeaux et de friandises, la distribution a été bruyante et joyeuse.

Les enfants ont interprété des chants de Noël, même en anglais !!!!!!! en présence des parents. Les enfants sont repartis enchantés de leur journée.



## Sortie des Adolescents

Le 27 décembre comme chaque année depuis 2005, nos jeunes de 12 à 18 ans sont allés passer la journée à Limoges, En matinée, ils ont assisté à une séance de cinéma, ensuite déjeuner à « la Firenze ». L'après-midi ils ont fait quelques parties de bowling et ils ont fini la journée au laser game. Momone et Valérie étaient là pour les accompagner. Un bon moment de détente et d'amitié.



## L'école de Dompierre les Eglises pour l'année 2012/2013.

Nous voici de nouveau réunis pour cette deuxième année à Dompierre les Eglises, et c'est avec plaisir que je retrouve les anciens élèves et que j'accueille les nouvelles!

L'effectif 2012/2013 a significativement augmenté, passant de 9 élèves l'an dernier à 14 pour cette rentrée. (1 départ en cours d'année nous ramène aujourd'hui à 13 élèves).

11 filles sur 13, les garçons n'ont qu'à bien se tenir!!!!

La répartition est la suivante: 6 CP (*Anaïs, Lisa, Loane, Stécy, Aline, Justine*), 2 CE1 (*Océane et Erwan*), et 5 CE2 (*Sarah, Loann, Angélique, Chloé, Rémi*).

Nous fonctionnons toujours en RPI avec St Léger Magnazeix, et en convention avec St Hilaire la Treille.

Le poste de coordinatrice du réseau (*Emilie Vennat-Louveau*), dont le rôle était de créer et maintenir un lien, une cohésion entre les écoles du réseau nord, évitant ainsi l'isolement de chacune de nos écoles a été supprimé. Nous ferons de notre mieux, en tant qu'enseignants, pour continuer à tisser ce lien entre nos écoles, et essaierons de trouver des occasions de partager des temps et d'apprendre ensemble.

### *Nos projets et sorties:*

- L'an dernier, un projet sciences mené en commun sur différentes écoles par Emilie avait donné lieu à la visite de la Cité des sciences et de l'industrie à Paris.  
Cette année, nous allons voyager dans l'Espace et aiguïser notre curiosité sur ce qui le compose.  
C'est donc à Toulouse que nous nous rendrons dans le courant du mois de décembre, visiter la **cité de l'Espace**.  
Mais cette fois ci, et à regrets, ce sera sans les camarades des autres écoles.
- Chaque année, St Sulpice les Feuilles accueille les spectacles JMF.  
Ces spectacles sont toujours des rendez-vous appréciés des élèves.  
La programmation sera publiée au fur et à mesure des rencontres.
- Tous les lundis après-midi, de janvier à avril, nous nous rendrons à la piscine de La Souterraine.  
Un grand merci aux parents et autres bénévoles qui ont bien voulu passer l'agrément, de nous accompagner. Merci à eux de permettre aux enfants de l'école de bénéficier de cet apprentissage.
- Comme chaque année, nous partagerons le repas de Noël avec nos camarades de St Léger. Cette année, c'est nous qui invitons! Nous attendons le Père Noël et espérons qu'il viendra nous écouter lui chanter les chansons - *en anglais!*- apprises au cours du 1er trimestre.
- Le carnaval aura lieu cette année encore en février à St Léger.  
Nous défilerons avec plaisir dans les rues de St Léger pour répandre notre joie et notre bonne humeur !
- Nous nous rejoindrons également pour la fête de fin d'année à Dompierre et vous attendons nombreux pour vous présenter notre tout nouveau spectacle encore tenu secret !!!  
Nous comptons sur vous pour venir nombreux applaudir les enfants et partager un bon moment.
- Et enfin, le dernier jour d'école sera l'occasion de partager un moment agréable avec les écoles de S Léger et de St Hilaire. Espérons que le soleil soit avec nous cette année.

Cette année encore, je remercie très sincèrement Madame Poulidor, Maire de Dompierre les Eglises, ainsi que l'ensemble de son équipe.

Comme l'an dernier, le soutien humain et financier de la commune permet aux élèves de vivre des événements qui n'auraient pas forcément lieu sans cette aide, mais aussi de bénéficier d'un cadre de travail agréable, convivial et chaleureux. Les nouvelles portes et fenêtres ont chassé les courants d'air !



Enfin, tous les élèves se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et tous de passer de belles fêtes de fin d'année. Tous nos meilleurs vœux.

*L'enseignante, Nelly Serier*



# Les associations

## Info pour les associations :

*Les associations communales qui souhaitent solliciter des subventions auprès de la mairie, doivent adresser leur demande à Madame le Maire en joignant le bilan des comptes de l'année 2012 pour les subventions de l'année 2013.*

## Dompierre de France

Il n'y a pas eu de rassemblement des Dompierre de France pour cette année. L'assemblée générale a eu lieu à Dompierre sur Yon le 22 septembre 2012 présidée par Monsieur Gouin. Au cours de cette séance ont été abordés :

- l'acceptation du rapport financier présenté par monsieur Liétard (trésorier)
- la démission et le remplacement du trésorier adjoint par Madame Chantal
- le choix de la date du 20<sup>ème</sup> anniversaire (reste à déterminer)
  
- Les futurs rassemblements :
  - 2013 : Dompierre les Ormes  
assemblée générale sans doute le 5 octobre à Dompierre les Tilleuls
  - 2014 : dompierre dans l'Orne
  - 2015 Dompierre du Chemin (à confirmer)

Les administrateurs sont Monique Gouin, Georges Liétard et Yves

Pomerey, élus ce jour.



## Comité des fêtes

Le président, le bureau ainsi que les membres du Comité des Fêtes vous présentent tous leurs vœux pour l'année 2013.

L'année 2012 a été bonne dans l'ensemble avec :

-le loto du 9 avril qui a été convenable.

-la pétanque, tous les vendredis de juin à septembre, bonne saison avec une moyenne de 35 équipes et nous avons de nouveau récompensé plusieurs personnes très fidèles.

La fête annuelle du 29 juillet s'est bien passée avec une trentaine d'exposants au vide-grenier. Pour le concours de pêche, nous avons eu 25 pêcheurs. « Ekinox Événement » a animé la fête depuis le matin en proposant des jeux et séances de maquillage pour les enfants.

L'après-midi, une manifestation aérienne, avec la montgolfière du Conseil Général a été offerte par la municipalité ainsi que le beau feu d'artifice qui a clôturé la soirée. Le bal sous chapiteau était animé par « Ambiance Cristal ».

Le concours de belote du 6 octobre a été très moyen.

Dates à retenir en 2013 :

-loto : lundi de Pâques 1er avril

-pétanque : du 28 juin au 6 septembre

-fête annuelle : dimanche 28 juillet

-marché de Noël : 15 décembre

-réveillon de la saint sylvestre : mardi 31 décembre.



## Amicale sourire d'automne

La présidente ainsi que tous les membres du bureau vous présentent leurs vœux de bonne et heureuse année ainsi qu'une bonne santé pour 2013. Beaucoup de nos adhérents nous ont quittés, nous avons une pensée pour eux et toute leur famille.

L'année 2012, au mois de mai, nous sommes allés une journée à Aubeterre en Charente, une très jolie ville. Nous avons eu un guide qui nous a expliqué toute l'histoire de celle-ci, en parcourant les rues de la ville. Un bon repas nous a été servi le midi, très bonne qualité.

Au mois de novembre 2011, nous sommes allés voir la Samba de Bahia au Zénith. Malheureusement, j'avais pris 50 places, notre car n'a pas été rempli, les personnes se font inscrire et au dernier moment, se dédient, ce qui fait de la perte pour le club. C'est la raison pour laquelle nous faisons appel aux personnes extérieures, et pour cette année je n'ai commandé que 40 places, pour ne pas avoir de perte. Mais pour le 30 novembre, le car est complet, de toute façon, les premiers qui s'inscrivent seront favorisés. Nous allons voir Mama Mia.

Le repas de fin d'année a eu lieu le 2 décembre.

Je remercie beaucoup nos amis anglais pour l'aide qu'ils nous apportent pour travailler ou participer aux sorties.

Le jeudi, il y a toujours le rassemblement des adhérents à la Maison des Loisirs, n'hésitez pas à venir nous rejoindre afin de passer un agréable moment (jeux de cartes, scrabble,...) suivi d'un goûter. Vous serez bien accueillis.

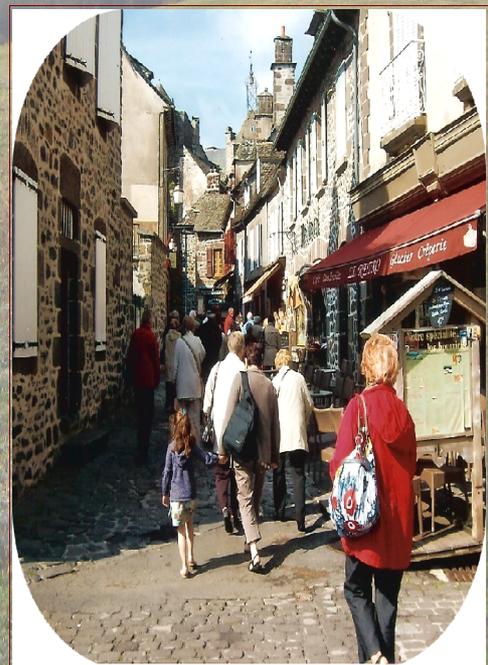
Au moment où je fais l'article, je n'ai pas encore toutes les dates pour 2013.

L'assemblée générale aura lieu le 05 janvier 2013. Là, nous pourrons vous donner le programme définitif pour l'année.



### Retenez déjà ces dates :

- 5 janvier : assemblée générale
- 24 avril : Ange Bleu à Bordeaux
- 24 septembre : voyage ou Zénith
- 24 Novembre : loto
- 1<sup>er</sup> décembre : repas de fin d'année.



## L'Association Kloreaufil

Au bout d'un an, l'association Kloreaufil prend de l'expansion.

Ses activités Bien-Être : cours de yoga et relaxation coréenne restent inchangés; tous les lundis matin de 10 heures à 11 heures 30, à la maison des loisirs avec Monique Thébault et Ysabel Andreo.

Pour l'activité Développement Durable : en 2012, les thèmes abordés ont été, l'eau, la terre, la permaculture au jardin, la vie des amphibiens dans nos mares, La découverte des plantes sauvages

comestibles, le chanvre et son utilisation dans: l'alimentation, les voitures, l'isolation des maisons, les jeux de cartes ainsi que les contes sur la nature. Nous avons été invité à participer au Parcours du cœur de Magnac Laval et à la semaine de Développement durable du Lycée agricole de Magnac-Laval.

- Toutes ces activités ont permis le tissage de liens a travers les rencontres, tout un réseau social, convivial et local commence a se mettre en place..

Nos projets pour 2013 vont continuer dans ce sens avec des films, des conférences et des ateliers.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous joindre par téléphone :09 52 31 32 46 ou 05 55 68 59 79 ou par internet sur notre page web [www.kloreaufil.org](http://www.kloreaufil.org)

### ENTRAÎNEMENT AVANT LA MARCHÉ



### SOIREE COMTE





La publication du bulletin municipal reste l'occasion pour notre association de présenter son activité de l'année écoulée.

L'effectif des chasseurs reste stable, 47 adeptes sont venus prendre leur carte de chasse cette saison, soit un de plus que l'an passé, nous nous réjouissons que ce nombre ne diminue pas et que la passion reste intacte. Deux jeunes chasseurs (Arnaud et Erwan) ont obtenu brillamment leur permis cette année. Sachez que nous leur offrons leur carte, d'adhésion pour 1 an, ce choix de gratuité pour la 1ère carte date depuis plus de 20 ans. Je pense que si nous voulons intéresser tous nos jeunes à la pratique de la chasse, il faudra encore améliorer cet avantage, nous en débattons et déciderons en réunion de conseil d'administration puis nous le voterons en assemblée générale.

Au niveau départemental, il serait aussi opportun d'aider nos jeunes nemrods en leur donnant la possibilité de passer leur permis gratuitement et ensuite sur 5 ans de ne payer que progressivement les différents timbres fédéraux, il en va de l'avenir de la chasse dans nos régions. Imaginons un instant qu'il n'y ait plus de chasseurs sur nos territoires, nous serions obligés de payer des gens pour réguler les populations ce n'est pas souhaitable, sachons réagir tant qu'il est encore temps.

Au printemps dernier, nous avons réalisé une bonne douzaine de chasseurs sont venus pour la construire en respectant les coûts de l'opération s'élève à plus de 1 000 €, (+ de 800 €) par les deniers de l'A.C.C.A. Je



réserve, et que le but est d'entamer une politique de repeuplement du faisane. Nous avons procédé au 1er lâcher et nous pouvons en tirer les premières conclusions dans un an. Pour permettre de mener à bien notre action, il est indispensable de pouvoir réguler les nuisibles (renards, blaireaux, martres, fouines, corbeaux, , , , , ,). Notre piégeur (Ludo) ne ménage pas sa peine et intervient couramment sur le terrain. Je tiens à le remercier. Cependant de nouvelles directives nationales dictées par des personnes que je qualifierai de « pseudos-apprentis de la nature de salon » ont réussi à interdire le piégeage de certains nuisibles (martres, fouines, corbeaux...) sous prétexte qu'ils ne font pas assez de dégâts. Que doivent penser tous ces gens qui élèvent des volailles dans nos campagnes et qui les retrouvent égorgées dans leur poulailler. Toutes ces volailles sont élevées de façon naturelles et traditionnelles et permettent de consommer des produits de grande qualité. La majeure partie des personnes qui détiennent ces animaux n'ont pas forcément les moyens financiers de s'en acheter quotidiennement. Nous resterons très attentifs et mobilisés afin de rétablir ces injustices.

notre première volière de pré-lâcher faisans, une prêter main forte, pour sa réalisation, il a fallu deux plans fournis par la Fédération des chasseurs. Le financé par 200 € de subvention fédérale et le reste rappelle que cette volière est située sur notre

La saison cynégétique se déroule tout à fait normalement, chacun d'entre nous prend du plaisir à chaque sortie. La chasse doit être et doit rester un moment de détente, réaliser un tableau de de chasse important est d'une autre époque. Chaque chasseur est conscient que les choses ont changé et que l'abondance de telle ou telle espèce n'existe plus aujourd'hui.

Au sein du Conseil d'Administration, Messieurs DAUGE et SPENLE n'ont pas souhaité renouveler leur mandat, nous les remercions pour le travail qu'ils ont pu réaliser pour notre A.C.C.A. Messieurs MARCHADIER et BAZIN les ont remplacés, élus lors de l'assemblée générale à l'unanimité. Forts de leur grande expérience cynégétique gageons qu'ils apportent à l'association tous leurs savoirs et toutes leurs énergies, Je remercie sincèrement tous ceux qui de près ou de loin servent la chasse à Dompierre les Eglises.

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2013.



Le Président,

ROUSSEAU Michel.

## Les mariés du canton

En collaboration avec le Comité nature et animation et la mairie de St Léger nous projetons d'animer un week end sur le thème « Les mariés du canton de Magnac-Laval de 1900 à 1950 » Cette manifestation se tiendra le 16 et 17 Mars 2013 à la salle des Fêtes de St Léger.

Pour cette occasion nous faisons appel aux habitants du canton qui pourraient nous prêter des photos de mariage de l'époque (couple ou groupe, connus ou inconnus) ainsi que des anciens menus, avant le 30/01/2013 Les documents originaux ne seront pas exposés, ils vous seront rendus après photocopie

Merci à l'avance de votre participation

Tél :05 55 68 53 78

ou

I.GUIMIER : 0555686427

M.CDESQUAIRES : 0555607431



## CROIX - ROUGE FRANÇAISE



En septembre dernier, la Croix-Rouge procédait au plan national au renouvellement de toutes ses instances locales puis en novembre au renouvellement de ses instances Départementales et Régionales. Au plan local, le bureau a été reconduit avec avec M. Michel Poujaud comme président. M. Pascal Leroy a été également réélu président Départemental et Régional.

Suite à l'adoption d'une modification des statuts, la *Délégation Locale* devient **Unité Locale** à partir de ces élections. Au cours de l'année 2012, la Délégation Locale de Magnac-Laval a offert un goûter à ses adhérents. Compte tenu de la faible participation, celui-ci ne sera pas reconduit en 2013 et fera place à d'autres actions. Une soixantaine de colis ont été offert aux personnes du canton de Magnac-Laval hospitalisées tant à Magnac -Laval qu'au Dorat. Une animation avec orgues de barbaries réunissait aussi plus d'une soixantaine de pensionnaires en novembre dans le musée hall de l'hôpital.

(*Merci à Sophie chargée de l'animation et au personnel des services pour leurs efforts permettant ce petit moment de distraction*). Le week-end du 28 et 29 juillet, la Délégation Locale participait à **l'action détente** sur l'aire de repos de la Coulerouze près de Bessines organisée conjointement avec divers services départementaux (CRF, DDE, gendarmerie ...). Cette action consistait à offrir un rafraîchissement et quelques friandises aux touristes, leur permettant de prendre quelques minutes de repos sur leur voyage de départ ou retour de vacances. Cette opération est très appréciée et a connue un franc succès.

En 2012, une quinzaine de familles a reçu une aide alimentaire. Le vestiaire rend également de nombreux services. ( permanences: 1er. Et 3ème mercredi de chaque mois).

Toutes ces actions sont possibles grâce aux dons des généreuses personnes qui accueillent gentiment , chaque année nos bénévoles de la Croix-Rouge ainsi que les municipalités qui nous apportent leur soutien de par leur subvention. Tout geste, même petit, nous est d'une grande aide.

Merci donc, à toutes celles et ceux qui participent à l'œuvre de la Croix-Rouge.

**La Croix-Rouge a besoin de bénévoles, rejoignez-la. Contact:05 55 68 58 25**

*Le bureau*

## **services sociaux du Conseil général à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012**

Le Conseil général a engagé une réorganisation de ses services territorialisés depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012 avec un double objectif : s'adapter aux évolutions institutionnelles et donc au schéma départemental de coopération intercommunale et mettre en adéquation ses moyens territorialisés par rapport aux besoins des usagers pour améliorer la qualité du service public départemental.

Pour ce faire, la nouvelle organisation s'appuie sur 19 Maisons du département en secteur rural afin que sur chacun des périmètres des communautés de communes les habitants puissent trouver à moins de 15 minutes de leur domicile une « porte d'entrée » du Conseil général : c'est-à-dire un lieu où sera délivrée une information ou une orientation, quelque soit la nature de la question.

Pour la commune de DOMPIERRE LES EGLISES

**La Maison du département** est située :  
22 Rue Camille Grellier – 87190 MAGNAC LAVAL  
Tel : **05.55.60.11.10**

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 et 13h30-17h30 (16h30 le vendredi)

**SERVICES SOCIAUX**

Permanences de l'assistante sociale de secteur :

Mme **RIAUSSET Camille**

Le mercredi de 9h30 à 12h (sans rendez-vous) et le vendredi (sur rendez-vous) de 9h30 à 12h (Tel 05.55.60.11.10)

Consultation de nourrissons :

**Maison du département** – 32, rue Vincent Auriol – 87300 BELLAC

Le lundi de 14h à 17h sur rendez-vous au 05.55.68.15.87

**Maison du département** – 1, rue Pierre Duditlieu - 87250 BESSINES SUR GARTEMPE

Le vendredi de 9h à 12h sur rendez-vous au 05.55.76.66.60

Médecin PMI : Docteur **PEIFFER Michelle**

Puéricultrice : Mme **PENOT Aline**

Et **Maison du département** - 22 avenue du 8 Mai – 87290 Châteauponsac le mercredi de 9h à 12h (Tél 05.55.76.30.53)

Référente autonomie : Mme **MAZEIRAS Annie**

Permanence : le mercredi de 9h à 12h à *l'antenne sociale* de Saint Sulpice les Feuilles (Tél 05.55.47.31.92)

Conseillère en économie sociale et familiale : Mme **AUBARD Stéphanie**

Permanence téléphonique au 05.55.76.66.60 - le mercredi de 8h30 à 10h30

*Association MAXIMUM : Dates de collecte pour l'année 2013 :*

*Mardi 19 février*

*Vendredi 26 avril*

*Mardi 18 juin*

*Mardi 20 août*

*Mardi 22 octobre*

*Lundi 16 décembre*

*Les personnes intéressées peuvent se faire inscrire à la Mairie*

*tel : 05 55 68 53 78 ou 09 62 00 35 66*

*ou à Maximum directement par fax : 05 55 76 42 92 ou par mail : [maximum87@orange.fr](mailto:maximum87@orange.fr)*



# État-Civil 2012



## ***Naissance :***

le 26 juillet 2012 : *Vassilissa Svetlana Monique Lucienne GORGES*, née à *Dompierre Les Eglises*, n°1, *la Chênaie*.

## **Mariages :**

le 11 février 2012 : *Julien Stéphane REIX*, n°9 *rue de la Mairie* et *Sandrine Jacqueline WADIN*, n°9 *rue de la Mairie*.



Le 18 août 2012 : *Ludovic camille BERNARD*, n°35 *rue Louis Pons (Monclar)* et *Sophie DESFORGES N°4 l'Age*.

## **Décès :**

Le 02 février 2012 : *Denis Dominique LEGRAND* « *Le Moulin Breton* »

Le 10 mars 2012 : *Fernand Georges BASGROT* « *Vergnedonde* »

Le 16 mars 2012 : *Simone Marcelle DUCHIRON* née *BEISSAC* « *le Couret* »

Le 12 mai 2012 : *Martine Gisèle LAMANT* née *BILLIOT* « *Le Mas* »

Le 24 juin 2012 : *Raymonde Aline DUPEUX* « *Le Bourg* »

Le 15 juillet 2012 : *Jeannine Céleste ROY* née *BOUCHER* « *Champagnat* »

Le 03 août 2012 : *Emile Adrien Louis MONNERON* « *le Maubert* »

Le 22 août 2012 : *Lucienne Fernande LAGUENIERE* née *NOURRIN* « *Les Ecures* »

Le 25 octobre 2012 : *Claudinet GOUZENES* « *Le Maubert* »

Le 04 décembre 2012 : *Marcelle Ezilda Lucienne ROUSSEAU* née *GENETEIX* « *Ayres* »

Le 15 décembre 2012 : *Lucienne Alphonsine Julienne FOUBERT* née *LEBLANC* « *Le Bourg* »



## TARIFS 2012

### Salle communale (prix en euros)

|  |        |
|--|--------|
| Location du 1er mai au 31 octobre                            | 160,00 |
| Location de 1er novembre au 30 avril                         | 180,00 |
| Location de la salle pour un vin d'honneur :                 | 90,00  |
| Les cautions demandées sont égales au montant des locations. |        |

### Cantine

|   |      |
|---|------|
| Repas enfant                            | 1,90 |
| Repas adulte (personnel et enseignants) | 3,80 |

### Garderie scolaire

|                        |      |
|------------------------|------|
| Prix garderie du matin | 1,00 |
| Prix garderie du soir  | 1,00 |

### Cimetière

|                       |                          |
|-----------------------|--------------------------|
| Prix de la concession | 25,00€ le m <sup>2</sup> |
|-----------------------|--------------------------|

### Gîte rural (la semaine)

|                   |   |        |
|-------------------|---|--------|
| Très haute saison | Du 24 juillet au 21 août  | 360,00 |
| Haute saison      | Du 03 juillet au 24 juillet<br>Du 21 août au 28 août                                  | 300,00 |
| Moyenne saison    | Du 03 avril au 03 juillet<br>Du 28 août au 25 septembre<br>vacances Toussaint et Noël | 200,00 |
| Basse saison      | Autres périodes + vacances de février   | 180,00 |
| Week-end          | Du vendredi soir (à partir de 16h) au dimanche soir (jusqu'à 16h)                     | 120,00 |

### Camping « le Dompierre »

|   |       |
|---|-------|
| Adulte                                    | 2,00  |
| Enfant de 4 à 14 ans                      | 1,00  |
| Tous véhicules (V.L, moto)                | 2,00  |
| Caravane                                  | 2,00  |
| Camping-car                               | 2,00  |
| Tente                                     | 1,00  |
| Branchement caravane                      | 3,00  |
| Garage mort, saison forfait               | 30,00 |
| Garage mort, hors saison, forfait mensuel | 15,00 |
| Borne camping car                         | 5,00  |

### Droit de pêche

|   |       |
|---|-------|
| Carte pour une demi-journée               | 5,00  |
| Carte pour une journée                    | 10,00 |
| Carte à la saison (1er mai au 31 octobre) | 60,00 |

# INFORMATIONS DIVERSES

## Numéros utiles

|   |  |
|---|--|
| <u>S.A.M.U.</u>   | ☎ : 15   |
| <u>Sapeurs Pompiers de Magnac-Laval</u>   | ☎ : 18   |
| <u>Gendarmerie de Magnac-Laval</u>  | ☎ : 17 ou 05.55.68.51.24   |
| <u>C.H.R.U.</u>   | ☎ : 05.55.05.55.55   |
| <u>Hôpital de Magnac-Laval</u>  | ☎ : 05.55.60.52.00   |
| <u>Centre Antipoison de Bordeaux</u>  | ☎ : 05.56.96.40.80   |
| <u>Mairie</u><br>Ouvverte : du mardi au samedi matin<br>de 8h00 à 12h00<br>Fermée : tous les lundis et au public tous les après-midi<br>☎ : 05.55.68.53.78<br>Fax : 05.55.68.54.13<br>Email : <a href="mailto:mairie.dompierreleseglises@wanadoo.fr">mairie.dompierreleseglises@wanadoo.fr</a>                    | <u>Agence Postale Communale</u><br>Ouvverte : du mardi au vendredi<br>Tous les matins<br>de 9h00 à 12h00<br>le samedi matin de 9h00 à 12h00<br>fermeture le lundi toute la journée<br>☎ : 05 55 68 55 46   |
| <u>S.A.U.R. (Service des eaux)</u><br>☎ : 05 87 23 10 00 service clients du lundi au vendredi 8 h à 19 h<br>☎ : 05 87 23 10 01 24h/24 & 7j/7<br>Pour : -une ouverture de compteur d'eau,<br>-une fuite d'eau avant compteur.<br>Pour tous renseignements concernant votre facturation,<br>s'adresser à la mairie. | <u>Service Taxi Car</u><br>Pour toutes les personnes de la commune qui désirent se rendre à Magnac-Laval<br>Un service est assuré tous les vendredi et les jours de foire.<br>Le transporteur est Madame ROUSSEAU Françoise de Saint Hilaire la Treille<br>☎ : 05 55 76 85 75  |
| <u>Perception de Magnac-Laval</u><br>Ouvverte : du lundi au jeudi<br>de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30<br>le vendredi<br>de 8h à 12h fermé l'après-midi<br>☎ : 05.55.68.53.48   | <u>Assistances Sociales</u><br>Solène GAUTHIER<br>Camille RIAUSSET<br>Permanences<br>Antenne de Magnac-Laval<br>22, rue Camille Grellier<br>87190 MAGNAC LAVAL<br>☎ : 05 55 60 11 10<br>LUNDI et MERCREDI de 9h30 à 12h<br>VENDREDI de 9 h30 à 12 h et le 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mardi du mois de 14h30 à 17h sur rendez-vous uniquement. |
| <u>Sous-préfecture de Bellac</u><br>8, rue Lamartine 87300 BELLAC<br>☎ : 05.55.60.92.50<br>Horaires d'ouverture au public<br>de 8 h 30 à 12 h 00<br>et de 13 h 30 à 16 h 00<br>du lundi au vendredi   | <u>E.D.F.</u><br>Dépannages réseaux électricité<br>☎ : 09.726.750.87   |
| <u>Vacances haute-vienne réservation</u><br>Maison Régionale du Tourisme<br>30, cours Gay Lussac<br>CS 50095<br>87003 LIMOGES Cedex 1<br>☎ : 05 55 79 72 63<br>Mail : <a href="http://www.reservation@vacances haute-vienne.com">www.reservation@vacances haute-vienne.com</a>                                    | <u>A.F.P.A.R (Association en faveur des personnes âgées et retraitées)</u><br>☎ 05 55 60 51 42 : Fax 05 55 68 69 73<br>Horaires :<br>LUNDI : 8H00-12H00 et 13H15-14H45<br>MARDI : 14H00 – 17H00<br>MERCREDI : 13H30-16H30<br>VENDREDI : 14H00-17H00  |

## MISSION LOCALE RURALE DE LA HAUTE-VIENNE

J'ai entre 16 et 25 ans, je ne suis plus scolarisé, la mission locale est là pour m'aider



PERMANENCE AU DORAT  
le JEUDI A LA MAISON DE LA SOLIDARITE, 8 AVENUE FRANCOIS DE JOSNIERE  
☎ 05 55 68 87 54

## POLE EMPLOI LIMOUSIN



Pôle emploi Bellac  
4<sup>Ter</sup> Rue du Général Arbellot CS 20047 87300 BELLAC  
Horaires d'accueil :  
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi : 8h00 à 16h30  
Jeudi : 8h45 à 12h45  
☎ 39 49

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

**PAYS DU HAUT LIMOUSIN**  
Toute l'information et l'actualité culturelle  
sur un site  
[culturepayshautlimousin.jimdo.com](http://culturepayshautlimousin.jimdo.com)  
Contact : Pays du Haut Limousin 05.55.68.88.44 ou [payshautlimousin@wanadoo.fr](mailto:payshautlimousin@wanadoo.fr)

Partout en Haute-Vienne  
**LA NUIT LE WEEK-END**  
BESOIN D'UN MEDECIN,  
D'UN CONSEIL MEDICAL,  
DE SECOURS URGENTS  
je compose le  
**15**  
CONSEIL MEDICAL  
SECOURS URGENTS  
CONSULTATION MEDICALE  
AU CABINET DU MEDECIN DE GARDE  
POUR LES SITUATIONS EXCEPTIONNELLES: VISITE A DOMICILE  
ars

INFO FRANCE TELECOM  
Elagage des arbres :  
Il s'agit d'une obligation pour les propriétaires.  
Le frottement des branches sur les câbles engendre des perturbations et des détériorations.  
France Télécom n'est plus autorisé à intervenir directement et à élaguer eux mêmes.

Fête



Annuelle



*Pique-nique des enfants du R.P.I.  
à Saint Léger Magnazeix*



*Repas de Noël  
du R.P.I. à  
Dompierre les Eglises*





F-HAHV

conseil  
général

conseil  
général

HAUTE-VIENNE

www.cg87.fr